



PUCHEVILLERS

Documents à renvoyer par courriel à : contact-mairie@puchevillers.fr ou à déposer en mairie

FICHE D'INSCRIPTION SCOLAIRE 2024/2025 (1 Fiche par enfant)

A renvoyer avant le **SAMEDI 27 AVRIL 2024**

RESPONSABLE 1 - (parent tuteur NOM : PRENOM : SEXE : F M DATE DE NAISSANCE : LIEU : PAYS : ADRESSE PERSONNELLE : TEL : SITUATION PROFESSIONNELLE..... ADRESSE TRAVAIL..... TEL : ADRESSE MAIL@.....

RESPONSABLE 2 - (parent tuteur NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE : LIEU : PAYS : ADRESSE PERSONNELLE : (si différente du responsable 1) TEL : SITUATION PROFESSIONNELLE..... ADRESSE TRAVAIL TEL : ADRESSE MAIL@..... SITUATION DES PARENTS : MARIÉS - VIE MARITALE - PACSES - SEPARÉS - DIVORCÉS (JOINDRE DOCUMENT DE SEPARATION/DIVORCE) N° CAF :

INSCRIPTION SCOLAIRE POUR L'ENFANT

➔ NOM : PRENOM :
DATE DE NAISSANCE : LIEU : PAYS :
MATERNELLE : CLASSE..... ELEMENTAIRE : CLASSE :
FILLE GARCON NATIONALITE :
A DEFAUT QUI PREVENIR (Nom, prénom, numéro et lien avec l'enfant) :
.....

ATTENTION

(TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE)

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR :

Pour les enfants qui ont déjà été scolarisés (hors inscription en CP), merci de fournir le certificat de radiation.

- COPIE LIVRET DE FAMILLE **OU** ACTE DE NAISSANCE
- COPIE PIECE IDENTITE DU RESPONSABLE RECTO/VERSO
- CARNET DE SANTE DE TOUTES LES PAGES DE VACCINATIONS
- 1 JUSTIFICATIF DE DOMICILE (QUITTANCE DE LOYER-EDF-IMPOTS-FACTURE D'EAU) DE – DE 3 MOIS

EN CAS DE DIVORCE :

- Copie du dernier jugement ou l'ordonnance provisoire du juge des affaires familiales mentionnant l'exercice de l'autorité parentale et résidence habituelle de l'enfant.

EN CAS DE SEPARATION « A DEFAUT » :

- Attestation sur l'honneur du deuxième parent « mentionnant adresse et numéro téléphone » accordant tout pouvoir à la scolarisation de l'enfant.
- Copie pièce d'identité « lisible » RECTO/VERSO du deuxième parent

EN CAS DE PERSONNE HEBERGEE :

- JUSTIFICATIF DE DOMICILE A VOTRE NOM ET A L'ADRESSE DE L'HEBERGEANT
- ATTESTATION D'HEBERGEMENT signée des 2 parties
- COPIE PIECE IDENTITE RECTO/VERSO des 2 parties

VOTRE ENFANT FREQUENTERA-T-IL LA CANTINE : OUI NON

VOTRE ENFANT FREQUENTERA-T-IL LA GARDERIE : NON

Le matin de 16h30 à 17H30 de 17H30 à 18H30

Renseignements certifiés exacts

Date et signature :